



Préavis N° 1319 /2023
au Conseil Communal

Crédits supplémentaires au budget 2023 de la Bourse communale et des Services industriels

Préambule

Au Conseil communal de Lutry

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et aux articles 122 et 123 du Règlement du Conseil communal du 6 juin 2016, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les demandes de crédits supplémentaires au budget 2023.

Concernant la Bourse communale, cinq demandes de crédit dépassent les compétences de la Municipalité (jusqu'à CHF 50'000.- par objet), dont l'une d'entre elles a déjà fait l'objet d'une communication municipale au Conseil communal (674/2023). Ces demandes de crédit avaient par ailleurs toutes un caractère urgent ou obligatoire.

Suite notamment aux vœux de la Cofin et dans une volonté de transparence, la Municipalité a décidé dorénavant d'informer systématiquement le Conseil communal par voie de communication de tout dépassement de crédit supérieur à CHF 50'000.- .

Les demandes de crédits supplémentaires au budget 2023 représentent un montant global de :

- **CHF 664'000.-** pour les dépenses de fonctionnement de la Bourse communale, soit 0.8% des dépenses globales de fonctionnement budgétisées à CHF 82'671'000.-.
- **CHF 49'000.-** pour les dépenses d'investissement de la Bourse communale.
- **CHF 70'000.-** pour les dépenses d'investissement des Services industriels

Aucune demande de crédit supplémentaire n'est sollicitée concernant les dépenses de fonctionnement des Services industriels.

Le fait de réduire au maximum la marge de manœuvre sur les différents postes du budget de fonctionnement implique par conséquent que toutes dépenses « exceptionnelles » ne peuvent plus être couvertes par le budget courant et doivent faire l'objet de demandes de crédits supplémentaires.

Une fois encore, une partie des crédits supplémentaires résulte de travaux urgents et imprévisibles qui ont dû être entrepris pour assurer l'entretien indispensable du parc immobilier communal ou de travaux de rénovation entrepris lors de changement de locataires. Certains dépassements découlent de besoins urgents en matière de locaux scolaires ou de besoins d'accueil des élèves à midi.

Dans l'objectif d'essayer de maintenir les charges d'exploitation dans le cadre des crédits globaux accordés au budget 2023 par le Conseil communal, la Municipalité a décidé de réduire, reporter ou renoncer à certaines dépenses qu'elle ne jugeait pas indispensables.

C'est pourquoi l'ensemble de ces crédits supplémentaires devrait être compensé par des dépenses non réalisées ou moins élevées que prévu sur d'autres postes budgétaires.

Budget 2023	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
		I. COMPTES DE FONCTIONNEMENT	664'000.00
		<u>1. Administration générale</u>	52'000.00
7'000.00	A. 111.3102	Livres, journaux, documentation, annonces Dépassement consécutif aux annonces spécifiques liées à la désaffectation partielle du cimetière pour un montant global de CHF 8'042.-, non prévues lors de l'élaboration du budget.	6'000.00
13'000.00	B. 118.3150.04	Bâtiment Rte de Lavaux 216 - entretien installations techniques Coûts liés au contrôle OIBT de l'ensemble des locaux de police nettement plus importants que prévu.	4'000.00
3'000.00	B. 118.3150.07	Bâtiment Rte des Monts-de-Lavaux 295 - entretien installations techniques Transformation du brûleur et remplacement du chauffe-eau suite à la fissuration de la cuve.	6'000.00
138'000.00	A. 134.3186.101	Assurance incendie ECA Le budget 2023 a été estimé en fonction des primes des années précédentes qui bénéficiaient de rabais récurrents. Or, en 2023, l'ECA n'a accordé aucun rabais sur les primes annuelles compte tenu de la sinistralité 2022 et de la baisse du rendement de ses placements financiers. L'ECA a également modifié en 2023 l'indice des bâtiments de 125 à 135 points ce qui influence la somme assurée et impacte également le montant des primes. Ceci explique la raison de ce dépassement de primes en 2023.	14'000.00
2'000.00	B. 154.3141.02	Ferme d'Escherins Ouest - entretien courant Sécurisation urgente de la toiture suite à des risques d'effondrement.	17'000.00
35'000.00	I. 190.3111	Informatique - achat mobilier, matériel, appareils Ce dépassement est issu essentiellement des achats non prévus résultants : - de l'acquisition de matériel informatique et licences suite à l'ajout de nouveaux postes de travail au sein de l'Unité Jeunesse et cohésion sociale . - des frais d'équipement informatique des cantines scolaire dans le cadre de la mise en place du portail "MaCantine" pour la rentrée scolaire 2023/2024.	5'000.00

Budget 2023	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
		<u>3. Domaine et bâtiments</u>	194'000.00
16'000.00	B. 332.3141	<p>Bâtiments viticoles - entretien des bâtiments</p> <p>Rénovations importantes et nécessaires de l'appartement de 4 pièces à la Rue du Châtelard 9 suite au départ du locataire précédent en place depuis 1990. Cet appartement n'avait fait l'objet que de travaux d'entretien minimum durant ces 30 dernières années.</p> <p>Ce dépassement du budget important avait fait l'objet d'une communication municipale détaillée (674/2023) dont le montant estimé était initialement de CHF 60'000.- .</p> <p>Le nouveau loyer a par ailleurs été revu à la hausse pour tenir compte des travaux de plus-value, mais également du changement d'affectation de cet appartement qui était auparavant un logement de "service".</p>	72'000.00
41'000.00	B. 350.3141.03	<p>Immeuble Pl. des Halles-Gd-Rue 26 - entretien courant</p> <p>Ce dépassement important est issu de plusieurs causes à savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - *dégâts d'eau importants dans un appartement suite à des problèmes de tuyauterie qui ont nécessité plusieurs mois de travaux représentant un coût global de : CHF 51'000.- - réhaussement des barrières de la terrasse extérieure pour des questions de sécurité: CHF 12'000.- - remplacement de châssis de Velux défectueux non budgétisé pour : CHF 10'000.- - remplacement d'électroménager non budgétisé pour : CHF 3'000.- - traitement urgent contre les punaises de lit dans un logement pour : CHF 2'000.- <p><i>* les dégâts d'eau ont fait l'objet d'une demande d'indemnisation auprès de l'assurance dont le montant de remboursement n'est pas encore connu à ce jour.</i></p>	78'000.00

Budget 2023	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
8'000.00	B. 350.3141.15	<p><u>3. Domaine et bâtiments (suite)</u></p> <p>Immeuble Rte de Lavaux 62 - entretien courant</p> <p>Ce dépassement est issu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - *de la réfection des peintures et du sol d'un appartement suite au changement de locataire pour un montant de : CHF 20'000.- - de la mise en conformité des installations électriques vétustes de ce bâtiment effectuée de manière urgente suite au contrôle OIBT pour un montant de : CHF 19'000.- <p><i>* une partie de ces travaux relative à des dégâts causés par le locataire, soit un montant de CHF 8'000.-, a été remboursé par l'assurance RC du locataire sortant.</i></p>	39'000.00
10'000.00	B. 350.3141.18	<p>Bâtiment Rte de la Croix 241- entretien courant</p> <p>Fourniture et installation d'une toile de tente à l'extérieur de l'épicerie liée aux fortes chaleurs de cet été, suite à la demande des locataires.</p>	5'000.00

Budget 2023	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
		<u>4. Travaux</u>	184'000.00
0.00	T. 412.3115	Voirie - remplacement et équipement des véhicules Remplacement urgent du véhicule utilitaire électrique suite à une grosse panne en février 2023 dont le coût de réparation s'avérait trop élevé (CHF 13'000.-) vu l'ancienneté du véhicule. Compte tenu des coûts de réparation conséquents, la Municipalité a privilégié le remplacement immédiat de ce véhicule, qui était initialement prévu l'année prochaine.	59'000.00
35'000.00	T. 412.3124	Voirie - achat de carburants L'augmentation importante du prix moyen du carburant en 2023 a comme conséquence un dépassement sur ce poste.	5'000.00
120'000.00	T. 441.3145.02	Entretien du cimetière Coût supplémentaire issu des travaux de désaffectation partielle du cimetière réalisés en 2023 afin d'anticiper d'éventuels problèmes de places disponibles. Ces derniers n'avaient cependant pas été prévus initialement cette année et donc pas budgétisés.	30'000.00
53'000.00	X. 462.3114	STEP - achat machines, matériel d'exploitation Coûts d'installation et de raccordement électrique d'une génératrice de secours acquise fin 2022 pour pallier à un éventuel " black-out" électrique. Cette installation d'urgence n'avait pas été budgétisée.	18'000.00
57'000.00	X. 462.3139	Produits réactifs Ce dépassement est consécutif à l'augmentation importante du prix des produits réactifs, mais également à l'utilisation de nouveaux produits spécifiques pour combattre les mousses. Ces dernières ont par ailleurs été particulièrement importantes cette année, ce qui a eu pour conséquence une utilisation plus régulière de produits réactifs.	60'000.00

Budget 2023	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
66'000.00	X. 463.3154	STEP - entretien des machines et du matériel Dépassement consécutif au remplacement non prévu d'un variateur pour la soufflante.	7'000.00
31'000.00	T. 471.3147.01	Entretien courant port et ouvrages portuaires Changement du nombre de chaînes d'amarrage plus important que prévu suite à leur contrôle annuel et dont l'usure commence à poser problème.	5'000.00

Budget 2023	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
		<u>5. Instruction publique et cultes</u>	209'000.00
27'000.00	B. 502.3141.021	Collège des Pâles - entretien courant Dépassement essentiellement consécutif aux travaux suivants: <ul style="list-style-type: none"> - *aménagement complet d'une salle de classe supplémentaire dans la CHF 65'000.- salle des maîtres et déménagement de cette dernière dans l'ancien appartement des concierges sortants. - aménagement d'une salle de pause dans les sous-sols du collège CHF 8'000.- destinée aux élèves de la cantine scolaire. 	70'000.00
432'000.00	J. 505.3011	Traitement cantine scolaire Renforcement de l'effectif des cantines scolaires pour faire face à l'augmentation des demandes, au dédoublement des repas à midi dans certaines cantines et à l'ouverture de deux nouveaux espaces pique-niques à la Croix et aux Pâles.	30'000.00
8'000.00	J. 505.3163	Cantine scolaire - coûts application " mon portail" Les coûts de l'application étant en partie proportionnels au nombre d'inscriptions, ils se sont avérés supérieurs aux estimations, compte tenu de l'augmentation importante de la fréquentation constatée depuis la rentrée scolaire 2023/2024.	4'000.00
21'000.00	B. 507.3141.01	Bâtiments centre scolaire de Corsy - entretien courant *Aménagement complet d'une salle de classe supplémentaire dans la salle ACT/ACM et déménagement de cette dernière dans le foyer de la salle de gym. <i>*Ces travaux non budgétisés réalisés dans ces 2 collèges ont été demandés de manière urgente par la direction des écoles afin de répondre à l'augmentation importante des élèves inscrits pour la rentrée scolaire</i>	45'000.00

Budget 2023	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
5'000.00	B. 507.3141.03	<p>Bâtiments centre scolaire de Corsy - foyer, salles annexes et appartement</p> <p>Rénovation de la cuisine et réfection des sanitaires, des boiseries et des peintures de l'appartement suite au remplacement du concierge. Ces travaux ont été réalisés durant les vacances scolaires d'été avant l'arrivée de la nouvelle concierge.</p>	23'000.00
46'000.00	B. 507.3150	<p>Bâtiments centre scolaire de Corsy - entretien installations techniques</p> <p>Remplacement non prévu d'agrégats d'éclairage de secours plus conformes dans le cadre de la mise aux normes de l'éclairage de secours prévu au budget.</p>	14'000.00
10'000.00	B. 508.3145	<p>Collège de la Croix - entretien des surfaces extérieures</p> <p>* Remise en état des aménagements extérieurs et remplacement de 5 verres brisés sur l'abri-bus suite à des actes de vandalisme.</p> <p><i>*Ces travaux ont fait l'objet d'une demande d'indemnisation auprès de l'assurance dont le montant de remboursement n'est pas encore connu à ce jour.</i></p>	11'000.00
12'000.00	B. 584.3141	<p>Eglise catholique - entretien courant</p> <p>Ce dépassement est issu essentiellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de travaux relatifs au dallage du cœur beaucoup plus coûteux que prévu, CHF 10'000.- lié principalement à la hausse du prix des matières premières - du remplacement du chauffe-eau défectueux CHF 1'500.- 	12'000.00

Budget 2023	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE <u>7. Affaires Sociales</u> Frais d'enlèvement et de transport lors d'expulsion Le budget repose sur une moyenne d'une expulsion par année dont les frais sont à la charge de la Commune. En 2023, il y a eu 2 expulsions, d'où cette demande de crédit supplémentaire. Animation - retraités AVS, jeunes (promenade en bateau) Dépassement consécutif aux coûts liés à la croisière des aînés plus importants que prévu en raison essentiellement du succès rencontré lors de la croisière 2023, mais également de l'augmentation des tarifs de la CGN par rapport à l'édition précédente. Subvention aux personnes à mobilité réduite Malgré une importante réadaptation à la hausse du budget pour 2023 (CHF + 30'000.-) reposant sur les coûts effectifs constatés en 2022, cette augmentation s'avère insuffisante pour couvrir les coûts de transports en faveur des personnes à mobilité réduite dont la demande ne cesse de croître.	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés 25'000.00 3'000.00 7'000.00 15'000.00
3'000.00	G. 711.3188		
66'000.00	A. 711.3663		
65'000.00	G. 711.3656		

Crédit	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes d'investissements Crédits supplémentaires demandés
		II. COMPTES D'INVESTISSEMENT	
		<u>1. Administration générale</u>	49'000.00
532'000.00	T. 179.501.1284	Construction d'un skatepark	49'000.00
		Dépassement supplémentaire à ce qui avait été prévu provenant de plusieurs causes à savoir :	
		- d'une sous-estimation du coût final des travaux de génie civil pour	CHF 30'000.-
		- d'une sous-évaluation du coût d'installation des luminaires pour	CHF 19'000.-
		Ce crédit supplémentaire a été financé par la trésorerie courante de la Bourse communale et amorti par le fonds de réserve pour "investissements futurs".	

Crédit	Comptes n°	SERVICES INDUSTRIELS	Comptes d'investissements Crédits supplémentaires demandés
		II. COMPTES D'INVESTISSEMENT	
		<u>819 . Eau - 829. Electricité</u>	70'000.00
549'000.00	S. 819.504.0262	Rte des Monts-de-Lavaux - remplacement conduite d'eau	60'000.00
133'000.00	S. 829.804.0261	Rte des Monts-de-Lavaux - amélioration réseau électrique	10'000.00
		Dépassement consécutif à un oubli de mètres pour la partie enrobé de la part du bureau d'ingénieur dans le cadre de l'appel d'offre (soit CHF 65'000.- à charge des SI pour le tronçon En-Vaux - La Croix et une plus-value de CHF 6'500.- pour les honoraires).	

RECAPITULATION DES CREDITS SUPPLEMENTAIRES

DEMANDES AU BUDGET 2023

**Crédits
supplémentaires
demandés**

BOURSE COMMUNALE

I. Comptes de fonctionnement budgétaires **Fr. 664'000.--**

II. Comptes d'investissement du bilan **Fr. 49'000.--**

SERVICES INDUSTRIELS

II. Comptes d'investissement au bilan **Fr. 70'000.--**

CONCLUSIONS

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, qu'il vous plaise de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Lutry

- Vu le préavis municipal No 1319/2023 ;
- Oûi le rapport de la Commission des finances ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

d'accorder les crédits supplémentaires demandés au budget de l'année 2023 de la Bourse communale et des Services industriels tels que présentés sur la récapitulation ci-contre.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'expression de notre considération distinguée.

Approuvé en séance de Municipalité du 30 octobre 2023.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

Le secrétaire

Charles Monod

Patrick Csikos



Municipal délégué : Etienne Blanc, Municipal des Finances